

Dynastie

n° 58 – 22 février 2021 – 3 €

ÉDITORIAL

Patrimoine vivant

par Frédéric AIMARD

Nous avons répercuté, la semaine dernière, l'information, qui nous était donnée par le *Parisien* puis *L'Écho républicain*, d'un procès intenté par le comte de Paris à la Fondation Saint-Louis créée par son grand-père pour gérer le patrimoine historique des Orléans.

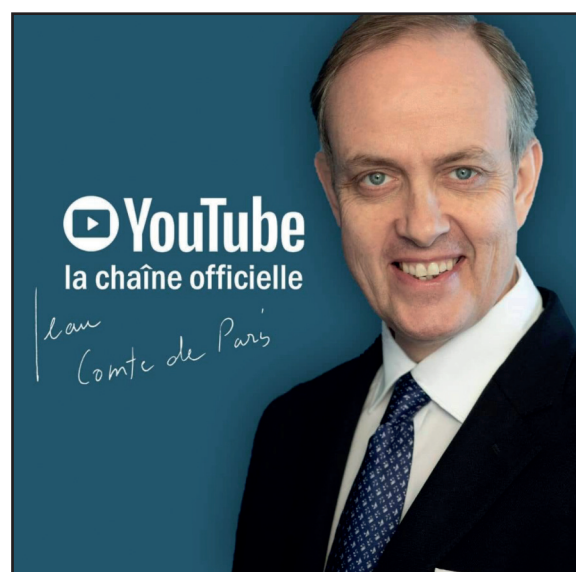
Nous aurions peut-être dû préciser un peu plus une chose qui nous paraissait évidente. C'est que nous n'avons aucun canal d'information privilégié et que nous ne sommes organiquement liés à aucune structure royaliste militante ou autre et que donc notre bulletin n'est le porte-parole, officiel ou officieux, de personne.

Tout au plus exprimons-nous une certaine sensibilité dont on retrouvera l'expression page suivante d'un « peuple royaliste » qui n'aime pas qu'on lui dise qu'il n'aurait qu'à se taire quand quelque chose le touche voire le navre. Ce n'est évidemment pas non plus une raison pour ouvrir les vannes à tous les propos non informés qui pourraient survenir.

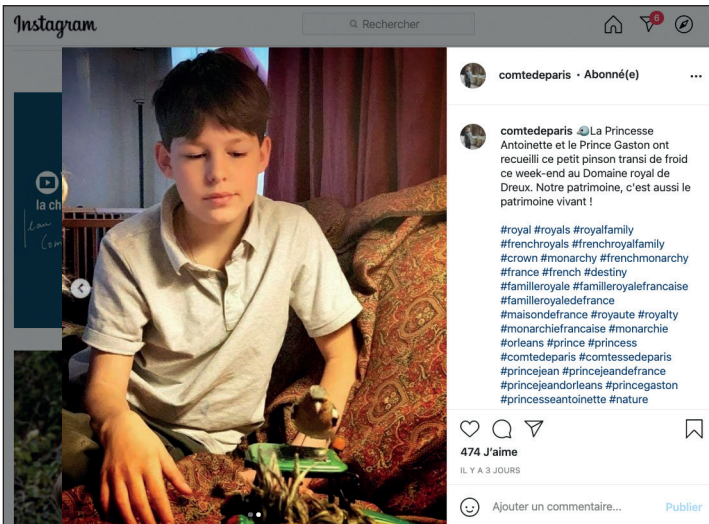
Quant à la suite que prendra ce conflit – judiciaire comme on peut le craindre,

ou conventionnelle comme on peut l'espérer – avec le concours et l'arbitrage probablement souhaitable de la plus haute tutelle, nous n'y pouvons rien et souhaitons simplement que la raison et l'intérêt de la Famille de France donc, selon nous et nos lecteurs, de la France, soient préservés.

Le comte de Paris a une politique de communication sur les réseaux sociaux qui lui est propre. Nous observons qu'elle n'a rien de vindicatif bien au contraire. La semaine dernière on a pu voir le clip lançant sa chaîne officielle Youtube, plutôt réjouissant et entraînant. Et puis, sur Instagram, on a pu voir deux Enfants de France heureux au domaine royal de Dreux où ils avaient sauvé un « petit pinson transi de froid ». Rien de tel pour réchauffer les cœurs et engager au dialogue sur l'avenir de monuments qui, au sortir de la crise de la covid-19 et des divers confinements, vont avoir besoin de l'engagement de tous



(Fondation, collectivités locales, c'est-à-dire municipalités, départements, régions et, bien sûr, Famille de France) pour donner un peu plus de vie à tout cela et pour retrouver un équilibre forcément difficile (voir ce qu'il se passe au domaine de Chantilly, également légué à la France par un prince de la Famille d'Orléans). C'est promis, on ne dira plus rien ou presque rien en attendant la suite ■



La Princesse Antoinette et le Prince Gaston ont recueilli ce petit pinson transi de froid ce week-end au Domaine royal de Dreux. Notre patrimoine, c'est aussi le patrimoine vivant !

SUR FACEBOOK

Il y a de fortes raisons de penser que la Fondation Saint-Louis est critiquable et que les domaines des Orléans dont elle a la charge ne sont pas assez entretenus ni mis en valeur. Est-ce dû à l'ancienneté des responsables qui y ont été nommés et qui ne paraissent pas avoir l'imagination pour animer ce riche héritage que sont le Château d'Amboise, le Domaine de Dreux, le Château de Bourbon-l'Archambault... ?

Lorsqu'on compare la véritable renaissance qu'a mise en œuvre le beau-frère du prince Jean, Jean d'Haussonville pour le château de Chambord, on peut comprendre que le comte de Paris, devenu le chef de la famille, soit révolté par cette inertie. Les mairies des différents sites où sont implantés les monuments concernés sont obligées de suppléer au manque de réactivité des gestionnaires actuels de la Fondation. La mairie de Dreux en est un exemple grâce aux initiatives du Prince et à la présence effective de la Famille de France. Amboise fait bien pâle figure comparé à Chambord !

Patrick Isambert

Jadis, le comte de Paris (grand-père) était chez lui à Amboise. C'est là qu'il a investi les ducs de Vendôme et d'Angoulême. Je me souviens d'une émission de télé où il s'exprimait depuis un bureau dans le château. Par contre, à mes yeux, la fondation se démet de ses responsabilités. C'est l'office de tourisme de Bourbon-l'Archambault qui a pris en charge le château. La stèle Adélaïde, en forêt d'Eu, qui appartient aussi à la fondation, n'est pas entretenue, elle est couverte de graffiti et ses abords sont à l'abandon. Qu'en sera-t-il demain à Dreux où c'est le prince Jean qui, ces derniers temps, assurait les visites et l'animation, en accord avec la ville, conformément à ce qu'il estimait être son devoir ?

Philippe Houbart

Dynastie

édité par SPFC-ACIP SA
Siret Nanterre 41838214900015
60, rue de Fontenay 92350 Le Plessis Robinson
ISSN 2679-4926 - imprimé par nos soins

Au sommaire de ce numéro :
p. 1 : Patrimoine vivant - pp. 2-3 : Actualité -
p. 4 : Reza Pahlavi dans Israël Hayom.

SUSSEX

Un porte-parole de Meghan Markle, et du prince Harry, a annoncé le 14 février que le couple attend son deuxième enfant. Il y a quelques mois, la jeune actrice avait été victime d'une fausse-couche à propos de laquelle elle avait écrit un texte publié par le *New York Times*.

Elle a par ailleurs obtenu d'un juge britannique, le 11 février, la reconnaissance que la publication, par le tabloïd *Daily Mail*, d'une lettre de reproche qu'elle avait envoyée à son père, constituait une atteinte à sa vie privée, ce qui ouvre la voie à une indemnisation et à une jurisprudence éventuellement plus sévère pour la presse *people* en Grande-Bretagne.

BELGIQUE

Finalement, on a appris par le quotidien *Le Soir* du 12 février que le comité des sanctions de l'Onu ne validait pas la décision de la justice belge qui avait demandé que les comptes libyens gelés dans la banque bruxelloise Euroclear (14 milliards d'euros) servent à indemniser, notamment, l'association écologique présidée par le prince Laurent de Belgique, Global Sustainable Development Trust (GSDT). Celle-ci est actuellement en liquidation du fait des opérations de reboisement lancées en Libye mais dont le contrat avait été unilatéralement rompu par le régime de Mouammar Kadhafi en 2010. Cette rupture avait occasionné un préjudice estimé entre 44 et 50 millions d'euros par la justice belge.

Abonnement à Dynastie 2021

Nous arrivons bientôt au 60^e numéro de cette aventure de presse royaliste originale et libre commencée en juillet 2019. La notoriété du titre est en constante augmentation grâce à notre présence sur les réseaux sociaux. Cependant, le nombre de nos abonnés ne bouge quasiment plus depuis six mois. Si vous découvrez notre journal, merci de changer la donne et d'offrir un avenir à cette entreprise.

**Adressez 20 euros
par chèque uniquement
à l'ordre de SPFC-ACIP**
60 rue de Fontenay
92350 Le Plessis-Robinson

BRÉSIL



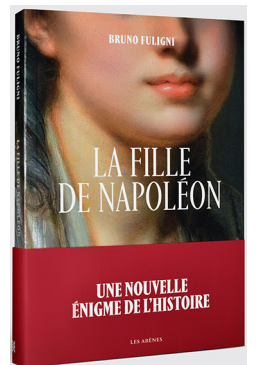
Le journal brésilien *Estado de Minas* annonçait le 11 février une rencontre des jeunes monarchistes pour le 20 février 2021 par visioconférence avec transmission sur Youtube à partir de 16 h 30. L'un de ses animateurs devait en être un des plus jeunes membres de la Famille impériale (branche Vassouras), le prince Dom Rafael de Orleans e Bragança, 34 ans, ingénieur travaillant pour la société de bière Ambev.

Source : <https://aventurasnahistoria.uol.com.br/>

NAPOLÉON

L'historien Bruno Fuligni, 52 ans, publie un livre ainsi présenté par les éditions des Arènes : « Été 1815. Après Waterloo, la France est envahie, humiliée, dévastée ; Napoléon part en exil à Sainte-Hélène, la royauté est restaurée. Une jeune femme surgie de nulle part se déclare fille naturelle de l'Empereur ! Sa mère aurait connu Bonaparte lorsqu'il était sous-lieutenant à Auxonne, explique la belle Charlotte Chappuis. Le ministre de la Police générale, Fouché, la fait enfermer, mais l'aventurière échappe à la vigilance des autorités. Tenace, rusée, charmante, suscitant des sympathies politiques et plusieurs demandes en mariage, Charlotte joue sa partie pour défendre sa liberté et faire valoir ses droits. »

L'historien a racheté en 2014, pour 3 000 euros, au libraire et marchand de document Jean-Emmanuel Raux, un dossier de police (1815-1817) de 55 pièces, 95 pages manuscrites, relatives à cette Charlotte Chappuis, qui aurait été retrouvé dans un grenier. L'analyse historique semblerait donc confirmer les prétentions de Charlotte. Resterait alors peut-être à procéder à une analyse ADN ?



LUXEMBOURG



© MAISON DU GRAND-DUC / SOPHIE MARGUE

Le 14 février 2021, le grand-duc Henri et la grande-duchesse Maria Teresa de Luxembourg ont fêté leurs 40 ans de mariage. De nouvelles photos officielles du couple ont été publiées à cette occasion par la Maison grand-ducale.

RUSSIE

Pierre Malinowski, aventurier français installé à Moscou, président de la Fondation pour le développement des initiatives historiques franco-russes, avait organisé, le 13 février près de la petite ville de Viazma (200 kilomètres à l'ouest de Moscou), une cérémonie pour réinhumer solennellement 126 dépouilles de soldats français et russes qui s'étaient affrontés là le 3 novembre 1812 lors de la Retraite de Russie.

La fosse commune avait été identifiée en 2019 par une mission archéologique franco-russe. Parmi les personnalités présentes, le prince Joachim Murat, arrière-arrière-petit-neveu du maréchal de Napoléon, une arrière-arrière-petite-fille du général Koutouzof, et le grand-duc héritier Georges Mikhaïlovitch.



© REBECCA BETTARINI/INSTAGRAM

Le prince Murat et le Grand-Duc Georges (à gauche sur la photo, derrière le canon).

Le 14 février, le grand-duc et son cousin Murat, se rendaient sur le site de la bataille dite de Borodino (pour les Russes) ou de la Moskova (pour les Français) (7 septembre 1812) pour rendre hommage aux 28 000 soldats de la Grande Armée et aux 45 000 soldats de l'Armée russe, disparus dans la plus grande bataille frontale de cette désastreuse campagne napoléonienne.



Le Grand-Duc Georges et le prince Murat (au centre) devant la stèle de Borodino.

Si les relations franco-russes s'améliorent, il est prévu que bientôt la dépouille du général Charles-Étienne Gudin de la Sablonnière, condisciple et ami de Bonaparte à l'école de Brienne, retrouvée à Smolensk par les équipes de Pierre Malinowski en 2019, soit ramenée pour une cérémonie aux Invalides en présence des présidents Macron et Poutine... C'est un des descendants du général Gudin, Albéric d'Orléans de Rère, qui a fait procéder aux analyses d'ADN authentifiant le squelette...

BELGIQUE



C COMEOS

La Reine Mathilde a participé le 9 février à Bruxelles à une table ronde sur le secteur de la mode et de l'habillement. Les échanges portaient sur la situation

actuelle et l'impact économique de la pandémie, mais aussi sur les perspectives d'avenir, et notamment sur les questions liées à la durabilité et la numérisation. Cet événement, réunissant des représentants de grandes enseignes et d'entreprises familiales, est organisé par Comeos, fédération belge du commerce et des services.

ÉGYPTE

La princesse Fawzia Latifa, 38 ans, fille de l'ancien roi d'Égypte, Fouad II et épouse de l'ingénieur français Sylvain Renaudeau, a accouché, le 3 février 2021, d'une petite fille, Dounia. Il s'agit de son deuxième enfant et du quatrième petit-enfant de l'ancien roi.



10 INSTAGRAM/FAWZIA.LATIFA.FAROUK

GRÈCE

Maria Olympia de Grèce et de Danemark, 24 ans, fille du diadoque Paul de Grèce, est donc petite-fille de l'ancien roi Constantin II. Elle est aussi un mannequin de mode qui a 220 000 abonnés à son compte Instagram. Elle vit avec Peregrine Pearson, 25 ans, quatrième enfant du 4^e vicomte Cowdray mais qui héritera du titre et dont la famille possède un empire médiatique comptant notamment le *Financial Times* et les livres de poche Penguin Books.



C BULGARI

Olympia est l'égérie des parfums Bulgari.

IRAN

Le prétendant au trône iranien, Reza Pahlavi, 60 ans, a été longuement interviewé par Dean Shmuel Elmas pour le quotidien gratuit israélien Israel Hayom le 14 février dernier. Extraits.

■ Que pensez-vous de la nouvelle administration américaine ?

[...] ...son entrée sur la scène iranienne a trahi une erreur de calcul. Ils ont dit qu'ils reviendraient au JCPOA [le Plan d'action global conjoint de 2015, mieux connu sous le nom d'accord nucléaire avec l'Iran] alors que leur ennemi juré se précipitait pour quintupler le pourcentage d'enrichissement de l'uranium. [...] Pendant quatre décennies, les puissances occidentales ont cru que ce régime changerait son comportement. Il ne le fera pas. [...] De nombreux militants courageux en Iran l'ont récemment écrit dans une lettre au président Biden. [...]

■ Le régime des ayatollahs constitue-t-il une menace pour Israël dans un proche avenir ?

La République islamique constitue une menace pour tout peuple qui ne souscrit pas à son idéologie ou qui ne se soumet pas à sa volonté. C'est pourquoi, avant tout, elle constitue une menace pour le peuple iranien. Elle constitue une menace pour les nations du Moyen-Orient dont elle tente d'usurper la souveraineté avec ses mandataires terroristes. Et oui, cela représente une menace particulière pour l'État d'Israël. Ces chants belliqueux et haineux ne sont pas de la pure rhétorique.

■ Quel est le message qu'il est important pour vous d'envoyer aux citoyens d'Israël ?

Le régime islamique, depuis sa création, a célébré la mort. Mon toast préféré, par contre, est le *l'chaim* juif : à la vie ! Nous, Iraniens, en tant que civilisation, préférons célébrer la vie plutôt que la mort. Ceux qui pensent de la même manière, comme le peuple d'Israël, sont des amis et des alliés naturels.

Dans les pays comme l'Irak et le Liban, où les gens craignent les milices du régime comme le Hezbollah, leur perte d'argent et de pouvoir a provoqué une réaction violente des manifestations populaires contre l'influence de la République islamique. Cela a également accru l'influence des Palestiniens radicaux sur les modérés, insécurité croissante pour Israël.



L'injection d'argent des accords sur le nucléaire a permis aux Gardiens de la révolution d'investir dans le plus grand réseau mondial d'organisations terroristes et criminelles, assurant leur revenu continu et l'insécurité des populations dans des dizaines de pays. Qu'a perdu la République islamique ? Quelques mois sur son chemin vers une arme nucléaire. Mais avec les mains libres pour semer le chaos dans la région, le régime n'avait même pas besoin d'armes nucléaires.

Grâce à ses mandataires armés, la République islamique a une vaste supériorité régionale dans les guerres de faible intensité. Mais elle craint une escalade vers un engagement de haute intensité, où elle a une infériorité technologique. C'est pourquoi elle veut un parapluie nucléaire. [...]

■ Soutenez-vous les accords d'Abraham ?

Bien sûr. Arrêtez-vous un instant et comparez les opportunités qui s'offrent à la jeunesse dans les pays des Accords d'Abraham, que j'appelle l'Alliance pour le progrès, par rapport à la misère des jeunes dans les pays contrôlés par l'Axe de la Résistance : Iran, Irak, Liban, Yémen et Syrie. [...]

■ Tant que le régime des ayatollahs gouvernera l'Iran, y a-t-il une chance de normaliser les relations avec Israël ?

Non. Contrairement à la plupart des États qui se définissent en fonction de ce à quoi ils servent : prospérité et progrès de leur peuple, la République islamique se définit par ce à quoi elle s'oppose. Ce n'est pas une stratégie, c'est une haine qui ne va pas loin, parce que c'est aussi un besoin – la nécessité d'un ennemi commun pour maintenir les différentes factions ensemble, dans un ciment idéologique [...].

Le régime nie l'Holocauste et appelle à la destruction d'Israël parce que tout dégel, ouverture, échange économique ou culturel impliquera un transfert massif de pouvoir des idéologues aux partisans de

la raison. Le régime a besoin de l'ennemi pour maintenir son pouvoir.

Le peuple iranien, cependant, a un désir de paix avec Israël comme avec toutes les nations de la région et au-delà qui respectent notre souveraineté. La relation biblique de l'Iran avec le peuple juif est profondément gravée dans notre civilisation et notre histoire et sera évidemment ravivée une fois ce régime parti. [...]

■ Le régime iranien tombera-t-il bientôt ?

Je n'ai aucun doute là-dessus. L'érosion progressive de la foi et de la confiance dans le régime islamiste depuis la révolution s'est accélérée au cours de la dernière décennie. Au cours des trois dernières années, le changement a été si radical que seuls quelques-uns en Iran croient encore que la jeune génération tolérera longtemps ce régime oppressif de l'âge des ténèbres. De plus en plus, nous assistons à des défections au sein des forces armées.

C'est essentiel car cela permettra, au bon moment, aux forces armées de se tenir aux côtés du peuple et de permettre une transition pacifique. C'est mon objectif depuis quatre décennies et j'ai toujours appelé à cette réconciliation nationale.

■ Quels sont les principaux problèmes sur lesquels vous pensez que l'Iran a échoué dans les affaires intérieures et étrangères ?

Mieux que quiconque, le peuple juif sait que l'Iran, au cours de ses deux millénaires et demi d'histoire écrite, a connu des chapitres glorieux. En termes d'indicateurs de bonheur humain et de qualité de vie par rapport au reste du monde, jamais dans notre histoire notre peuple n'a subi une chute aussi drastique que sous ce régime. [...]

De l'économie à l'environnement en passant par les soins de santé et nos relations avec le monde, ce régime a échoué dans tous ses aspects.

<https://www.israelhayom.com/2021/02/14/exiled-iranian-crown-prince-confident-end-of-ayatollahs-regime-is-near/>